
Procédure Vœu Ligue Assemblée Générale

**LIGUE HAUTS-DE-
FRANCE DES ECHECS**

Adoptée en septembre 2016

L'Assemblée Générale est le lieu démocratique par excellence de la vie et du choix des grandes orientations des Echecs au niveau régional.

Elle regroupe la présence des responsables élus de la Ligue, des Présidents des Comités Départementaux et de chaque club.

Convaincu que la communication, les améliorations de fonctionnements et les idées nouvelles ne doivent pas être l'exclusivité de la Ligue vers les instances qui lui sont rattachées, mais doivent également remonter des Clubs à la Ligue via le Comité Départemental de rattachement, nous avons décidé de mettre à disposition une procédure afin d'encourager cette pratique en mettant à disposition cette procédure.

Tout licencié par l'intermédiaire de son Club, tout Club par l'intermédiaire de son Comité et tout Comité Départemental aura la possibilité d'exprimer un vœu de proposition ou modificatif de toute nature en utilisant la fiche de vœu prévue à cet effet dans ce document.

Le porteur du vœu devra être clairement identifié (nom, n° licence, club et Comité Départemental)

Le porteur de vœu devra étayer sa demande en exposant succinctement et clairement:

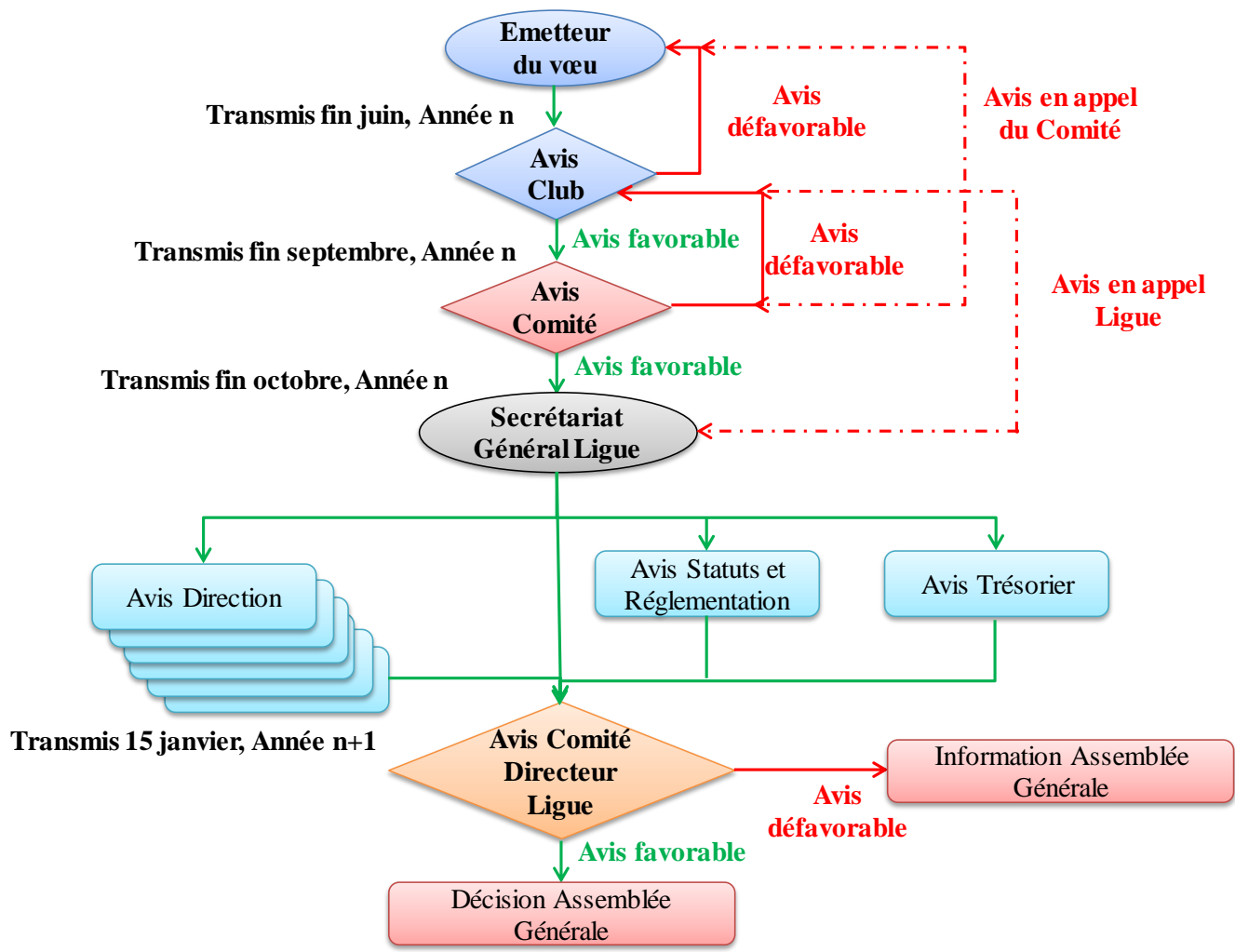
- L'objet de la demande
- Dire sur quoi agit la demande
- Définir les buts et objectifs atteignables par la demande
- D'évaluer le coût de la mise en application, lorsque l'application engendrerait des dépenses
- D'envisager les recettes attendues par la mise en application, si elles existent
- En cas de bilan dépenses – recettes négatif, d'indiquer une piste de prise en charge budgétaire.

La demande de vœu devra transiter obligatoirement par le Club d'appartenance du porteur de vœu. Le Club échangera avec le porteur de vœu de son opportunité, émettra un avis et transmettra le vœu à son Comité Départemental qui émettra également son avis.

Le Comité Départemental transmettra au Secrétariat Générale son avis pour enregistrement et diffusion aux Directions et commissions de Ligue concernées pour émettre également leurs avis.

Après recueil de leurs avis, le Comité Directeur de la Ligue se prononcera sur le vœu au nom de la Ligue, puis l'Assemblée Générale pour les vœux arrivant au bout du processus.

Le déroulement du processus des vœux respecte le synoptique de la page suivante.



LIGUE NORD—PAS-DE-CALAIS—PICARDIE DES ECHECS

VŒU ASSEMBLEE GENERALE N° vœu: 20 /

Nom du demandeur: N° Licence:

Nom du Club: CDJE: Date: / / 20

EXPRESSION DU VŒU

Objet:

Agit sur quoi:

Dans quel but:

Coût estime du vœu: € **Recette envisagé:** € **comment:**

AVIS DU CLUB DU DEMANDEUR Favorable Défavorable

Date : / / 20 **Argumentation:**

Nom et Signature du Président
.
.

AVIS DU CDJE DU CLUB DU DEMANDEUR Favorable Défavorable

Date : / / 20 **Argumentation:**

Nom et Signature du Président
.
.

PARTIE RESERVEE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA LIGUE N° vœu: 20 /

Date de réception: / / 20 **Si recevable, transmis le** / / 20 **pour avis à:**

Recevabilité du Vœu club CDJE du Club Direction Technique

Oui Non Direction du développement Direction des féminines

Signature Secrétaire Général Direction de l'Arbitrage Direction du matériel

Webmaster Secrétaire Générale

Statut et Réglementation Trésorier

AVIS DIRECTION TECHNIQUE Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20 **Argumentation:**

Nom et Signature du Président
.
.

LIGUE NORD—PAS-DE-CALAIS—PICARDIE DES ECHECS

VŒU ASSEMBLEE GENERALE N° vœu: 20 /

AVIS DIRECTION DU DEVELOPPEMENT Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du Directeur
.
.

AVIS DIRECTION DES FEMININES Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du DRA.
.
.

AVIS DIRECTION DE L'ARBITRAGE Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du DRA.
.
.

AVIS DIRECTION DU MATERIEL Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du Directeur
.
.

AVIS WEBMASTER Favorable Défavorable Non concerné

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du Webmaster
.
.

AVIS DU SECRETAIRE GENERAL Favorable Défavorable

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature Secrétaire Général
.
.

LIGUE NORD—PAS-DE-CALAIS—PICARDIE DES ECHECS

VŒU ASSEMBLEE GENERALE N° vœu: 20 /

AVIS STATUTS ET REGLEMENTATION Favorable Défavorable

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du Président
.
.

AVIS DU TRESORIER Favorable Défavorable

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature du Trésorier
.
.

AVIS DU COMITE DIRECTEUR Favorable Défavorable

Date : / / 20

Argumentation:

Nom et Signature Président Ligue
.
.

AVIS ASSEMBLEE GENERALE Favorable Défavorable

Date : / / 20

Pour

Nom et Signature Secrétaire Générale Contre

Abstention:

Nom et Signature Président Ligue